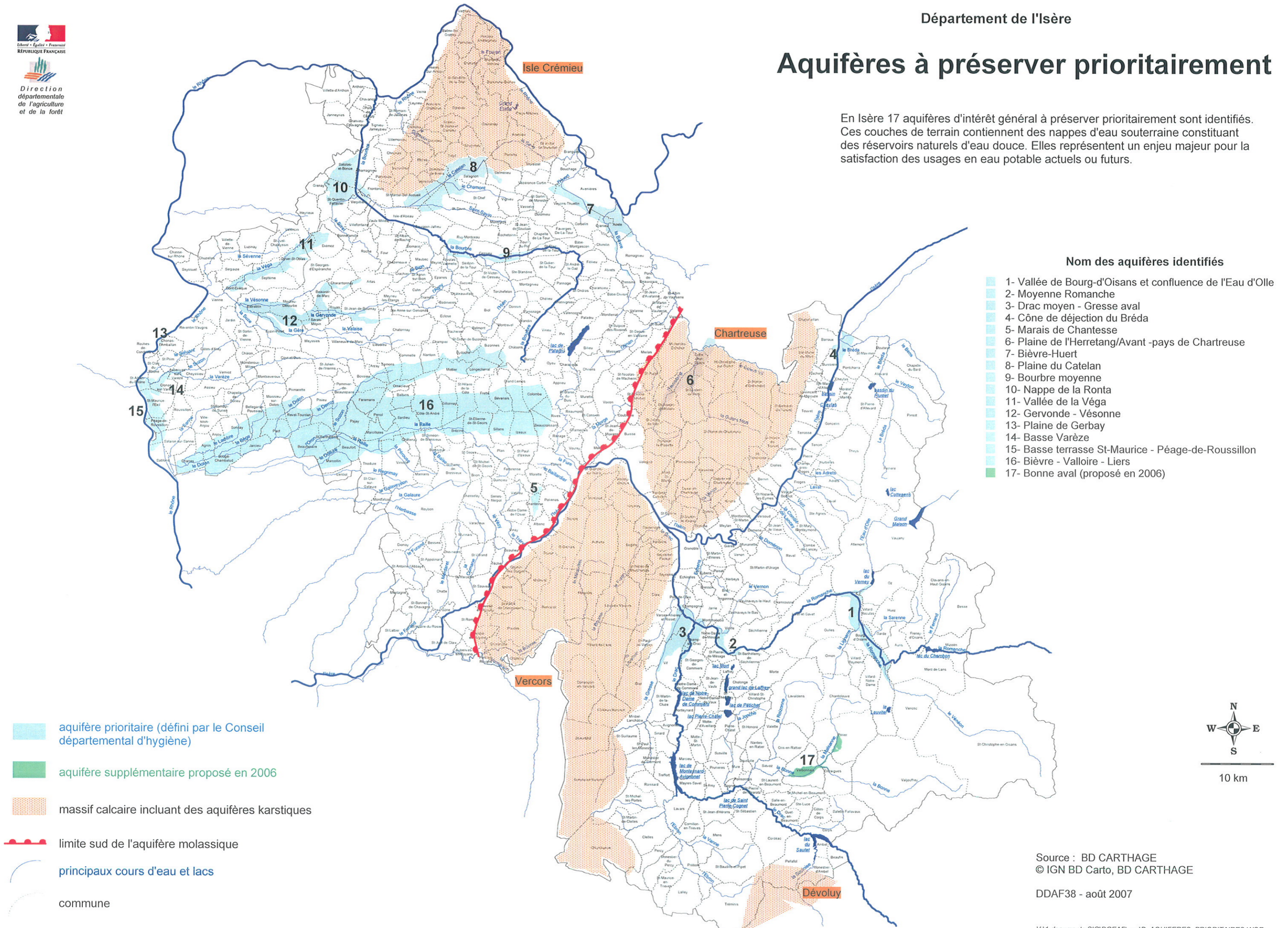


Aquifères à préserver prioritairement

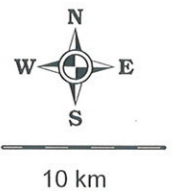
En Isère 17 aquifères d'intérêt général à préserver prioritairement sont identifiés. Ces couches de terrain contiennent des nappes d'eau souterraine constituant des réservoirs naturels d'eau douce. Elles représentent un enjeu majeur pour la satisfaction des usages en eau potable actuels ou futurs.



Nom des aquifères identifiés

- 1- Vallée de Bourg-d'Oisans et confluence de l'Eau d'Olle
- 2- Moyenne Romanche
- 3- Drac moyen - Gresse aval
- 4- Cône de déjection du Bréda
- 5- Marais de Chantesse
- 6- Plaine de l'Herretang/Avant -pays de Chartreuse
- 7- Bièvre-Huert
- 8- Plaine du Catelan
- 9- Bourbre moyenne
- 10- Nappe de la Ronta
- 11- Vallée de la Véga
- 12- Gervonde - Vésonne
- 13- Plaine de Gerbay
- 14- Basse Varèze
- 15- Basse terrasse St-Maurice - Péage-de-Roussillon
- 16- Bièvre - Valloire - Liers
- 17- Bonne aval (proposé en 2006)

- aquifère prioritaire (défini par le Conseil départemental d'hygiène)
- aquifère supplémentaire proposé en 2006
- massif calcaire incluant des aquifères karstiques
- limite sud de l'aquifère molassique
- principaux cours d'eau et lacs
- commune



Source : BD CARTHAGE
 © IGN BD Carto, BD CARTHAGE

DDAF38 - août 2007